

« La colère commune » de J. Politi et W. Seemuller

Les chefs de file de deux des groupes d'opposition affichent ensemble leur soutien au CIL des Rougières et dénoncent l'opération d'aménagement programmée portée par la majorité municipale

Jacques Politi et William Seemuller ont organisé ensemble un point presse, hier, devant la ZAC des Rougières. Respectivement présidents des groupes d'opposition Ensemble pour Hyères et pour demain, et Agir pour Hyères au sein du conseil municipal, ils ont évacué en préambule « toute conclusion hâtive » : « C'est simplement notre volonté d'exprimer ensemble une colère commune. Et rien d'autre ! »

Le CIL condamné à payer 2000 €

Cette colère concerne d'abord « la décision du maire et vice-président de la métropole, Jean-Pierre Giran, de réclamer au CIL des Rougières la somme de 2000 euros au titre des frais de procédure », indique William Seemuller. Dans un jugement du 21 décembre dernier, la justice a en effet débouté le CIL qui avait demandé l'annulation du plan local d'urbanisme de la commune, le condamnant à verser 1 000 euros à la commune et autant à la Métropole. « Ce n'est pas une condamnation à 1€ symbolique, il y a une



Les deux élus d'opposition ont organisé une conférence de presse commune, hier pour manifester leur opposition commune au projet d'OAP des Rougières. À un an des élections municipales, ils ont aussi en commun leur adversaire principal : le maire Jean-Pierre Giran.

(Photo Luc Boutria)

volonté de mettre le CIL à genou », déplorent les deux élus en affirmant leur soutien au CIL. « C'est, affirme le premier, une atteinte très grave à la démocratie locale et à la possibilité de construire un dialogue fructueux. » L'autre motif de la colère qu'ils ont exprimé ensemble concerne le fond du problème : l'opération d'amé-

nagement programmée (OAP) des Rougières.

Un projet « dangereux »

« Nous apportons un soutien total au CIL dans son opposition à ce projet dangereux », expliquent-ils. « Nous sommes face à un projet pharaonique : au moins mille logements, trois ou quatre fois plus

d'habitants sur 29 hectares, quatre fois et demie L'Avenue 83 ! », soutient Jacques Politi, relançant une bataille des chiffres plusieurs fois livrée au conseil municipal. Pour l'ancien maire, qui dénonce « la consommation d'espaces à vocation agricole », le projet n'est « pas compatible » avec les lois SRU et Alur qui prônent la

lutte contre l'étalement urbain et une utilisation économe des terrains non urbanisés ; « pas compatible » non plus « avec la protection de l'environnement, la prévention des inondations et la mixité sociale ».

« La réalisation de logements nouveaux dans une proportion inférieure à 50 % de logements sociaux aggrave le déséquilibre existant sur la commune », affirme Jacques Politi.

William Seemuller insiste aussi sur ce point : « Pourquoi ne pas avoir accompagné les autorisations de construire d'une obligation de proposer des logements mixtes ou diversifiés aux 50 % des salariés qui travaillent à Hyères et ne peuvent y habiter ? »

Des propositions

Pour l'élu d'Agir pour Hyères, « ce qui nourrit la colère, c'est l'opacité. Jamais il n'a été dit qu'on aboutirait à un projet de cette ampleur. En avançant dans cette opacité, on peut s'attendre au pire ». Les deux élus demandent donc « la mise en place d'un observatoire de l'habitat sur la commune », pour permettre une évolution maîtrisée

de l'urbanisation de la commune. « Comme un office du tourisme ou du commerce, c'est un outil, explique William Seemuller, qui permettrait d'évaluer la situation, de formuler des recommandations. »

Voilà pour la première proposition. Les deux élus en ont d'autres. Jacques Politi rappelle son idée de « coulée verte du château à l'Ayguade », en passant par les Rougières justement, « pour préserver un poumon vert au cœur de la commune ». Le groupe de William Seemuller demande la suspension du projet d'OAP des Rougières, une concertation avec le CIL pour un projet d'écoquartier de 400 logements, le doublement de la surface du jardin Olbius-Riquier situé à proximité immédiate, la construction d'une coulée verte, des jardins partagés, et l'annulation des sommes demandées au CIL.

Jacques Politi et William Seemuller ont tous les deux annoncé leur présence à l'assemblée générale du CIL des Rougières, jeudi prochain.

C. MARTINAT
cmartinat@nicematin.fr